CR conseil d'école du 18/06/24

Membres présents :

M. Macé, adjoint au maire en charge des affaires scolaires, Mme Linier, Mme Baussan, Mme Clément, Mme Renault, Mme Benoït, Mme Rocher (directrice), ainsi que les parents d'élèves élus suivants : Marion Guillemin, Yann Guy, Célia Kuntz.

Membres excusés :

M. Percheron, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Guesnou (maire), Emilie Garnier.

1. Bilan de l'année :

Le dernier semestre a été riche en projets et sorties :

- 04/04 : Atelier à la Briqueterie pour les maternelles ;
- 05/04 : Visite du collège pour les CM2 en utilisant le bus de ville pour s'y rendre ; Cinécole pour le cycle 1 ;
- 08/04 : Festival Marionnet'ic pour les MS/GS ;
- 11/04 : Cinécole pour les cycles 2 et 3
- Avril/mai : cycle piscine des CM1/CM2 (7 séances) ;
- 13 au 17 mai : participation de toute l'école au challenge A l'école, à vélo ;
- 17/05 : Randonnée USEP pour le cycle 2 dans la baie d'Hillion ;
- 21/05 : Stage char à voile (6 séances) ;
- 27/05 : journée APS (Apprendre à Porter Secours), de la GS au CM2 ;
- 13/06 : Voyage à Paris des CM2 : visite du musée Carnavalet (la visite du palais Bourbon) ayant été annulée suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale) et du Louvre.

Les sorties à venir :

- 24/06 : Ateliers au Centre découverte du son à Cavan pour les élèves de CE1/CE2 ;
- 15/06 : Visite du musée Mathurin Méheut pour les classes de MS/GS et CP/CE1
- 28/06 : Au collège à vélo pour les CM (comme l'année dernière, occasion d'utiliser les voies douces) ;
- 01/07 : Rencontre athlétisme organisée par l'USEP au stade Maryvonne Dupureur pour le cycle 2 ;
- 02/07/ randonnée pédestre pour les élèves de la PS au CE2 de la plage de Caroual au port d'Erquy avec un pique-nique regroupant tous les élèves de l'école.
- 02/07 : Journée Paddle pour les CM
- 04/07 : Journée Paralympique avec différents ateliers organisés et encadrés par les CM de l'école pour les plus jeunes.

Les ateliers Théâtre pour les MS avec la compagnie Gazibul (4 séances) ont été annulés suite au congé maladie de l'intervenante.

2. Organisation pédagogique de la rentrée 2024 :

A ce jour, environ 111 élèves sont attendus pour la rentrée de septembre 2024, sans compter les TPS qui arriveront en janvier 2025 (3 inscrits à aujourd'hui).

Les effectifs sont stables.

Les effectifs prévus sont les suivants : 36 en maternelles et 75 en élémentaire.

Au total, les effectifs pour septembre 2024 sont les suivants :

• TPS: 3 (en janvier 2024)

PS:8
MS:10
GS:15
CP:18
CE1:11
CE2:17
CM1:22
CM2:7

Il y aura donc 5 classes avec cette année un changement d'organisation des niveaux afin d'assurer à chaque classe un effectif confortable.

TPS/PS/MS: 3+10+8= 18 puis 21 en janvier Mme Linier

GS/CP: 15+6=21 Mme Baussan CP/CE1: 12+11=23 Mme Clément CE2/CM1: 17+6=23 Mme Renault CM1/CM2: 16+7=23 Mme Rocher

Cette organisation évitera un CM1/CM2 à 29 et une GS à 15 si nous avions adopté la même organisation que les années précédentes.

Des décloisonnements seront prévus l'après-midi afin de regrouper les élèves par niveau.

Mmes L'Hégarat et Pasdelou continueront à faire partie de l'équipe du Rased.

Nous attendons la nomination d'AESH dans la classe de Mme Rocher

La rentrée s'effectuera le lundi 2 septembre.

3. Présentation des projets 2023/2024 :

Quelques projets sont déjà envisagés :

- Voyage à Paris pour les Jeux Paralympiques et la visite du Louvre. Une réunion d'information est prévue le mardi 25 juin à 18h30 pour la présentation du projet aux parents.
- Cross de la solidarité ;
- L'école participera en octobre aux portes ouvertes de la médiathèque qui a retenu comme prochain thème : Inventions et découvertes
- Les CP/CE/CM devraient tous bénéficier d'un cycle piscine. Les dates et les lieux sont à définir.
- De la TPS au CM2, les classes iront, cette année encore, trois fois au cinéma dans le cadre de Cinécol ;;
- Les visites à la médiathèque et l'intervention de la ludothèque seront encore au programme.

Une Dumiste devrait intervenir.

L'habituel stage de réussite proposé aux élèves de CM fin août a été annulé, les enveloppes de rémunération des enseignants ayant été gelées.

4. Sortie et entrée des élèves pendant les heures de classe

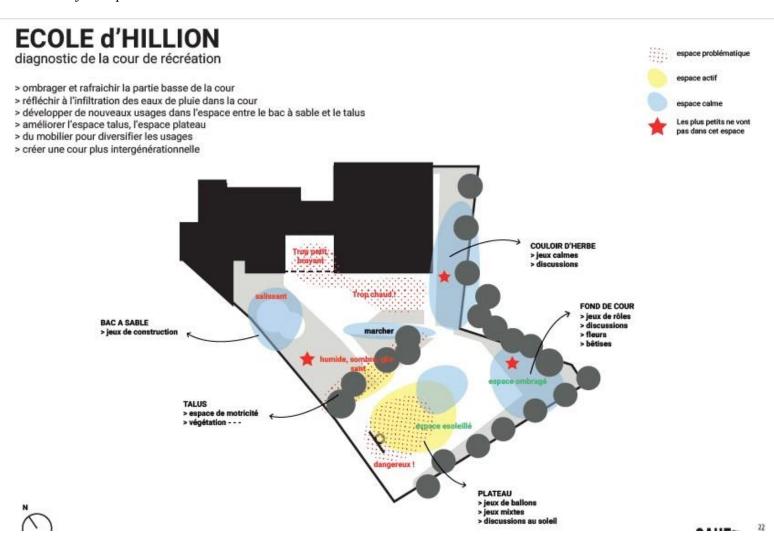
Depuis quelques mois la gestion des entrées et des sorties, pour des RDV médicaux ou convenances personnelles, des élèves pendant les heures de classe est devenue très compliquée car ces sorties et entrées sont de plus en plus nombreuses et obligent les maîtresses à interrompre leur cours et à laisser les élèves seuls pour aller ouvrir la porte, à des parents parfois impatients qui sonnent à plusieurs reprises et s'agacent d'un manque de réactivité. Pour rappel, il n'y a pas de concierge à l'école.

C'est pourquoi, à la rentrée, l'école adoptera un nouveau mode de fonctionnement qui a déjà fait ses preuves dans d'autres écoles ayant le même problème : les parents ne pourront venir chercher leurs enfants et les ramener à l'école qu'aux horaires de récréation, c'est-à-dire entre 10h15 et 10h30 et entre 15h00 et 15h15 à l'école élémentaire. Les élèves bénéficiant d'une AESH et ayant des suivis extérieurs, eux, ne sont pas concernés. Une information sera transmise aux parents à la rentrée prochaine.

4. Aménagement de la cour de l'école :

Après les ateliers « diagnostic » dans les classes de la GS au CM2 dont la restitution a été faite lors du deuxième conseil d'école, le CAUE est intervenu dans les classes de CYCLE 2 et 3 pour expliquer aux élèves les enjeux de la désimperméabilisation des sols.

Des objectifs prioritaires ont alors été définis:



Une deuxième intervention du CAUE a permis aux élèves, lors d'ateliers de co-conception, de proposer des aménagements permettant de répondre aux objectifs visés.



La prochaine étape sera une réunion technique en juillet pour faire le point sur les solutions envisagées.

5. Questions diverses:

"Quelle est la position de l'équipe enseignante sur les groupes de niveaux, dits de besoins, au collège ? Sur quels critères s'effectuera le classement des élèves de CM2 pour leur rentrée en 6ème ?".

L'équipe enseignante ne peut pas donner son avis sur un arrêté ministériel.

A ce jour, le collège n'a pas contacté l'école pour l'associer à l'organisation de ces groupes ajustés aux besoins des élèves. M. Macé, lors du dernier conseil d'administration dont il fait partie, a été informé que des classes classiques seraient constituées et que les élèves seraient partagés en demi-groupe de niveau évolutif pour les mathématiques et le français.

6. Quelques informations municipales transmises par M. Macé et Mme Dorge :

- Une modification du règlement intérieur de la garderie et du centre de loisirs permettra d'appliquer une pénalité de 5€ aux parents retardataires qui viendront chercher leurs enfants le soir après 19h00.
- Dans le cadre du PEDT, une rencontre entre les enfants du CME et les agents du temps méridien a permis de mettre à plat les attentes de chacun. Une charte a été rédigée collectivement et proposera aux élèves d'élémentaire une « carte smiley » avec des bonus et des malus. Les smileys perdus pour comportement inadapté pourront être regagnés. Chaque vendredi, un point sera fait par le directeur du temps méridien. Il est prévu également que de nouvelles rencontres soient organisées tous les trimestres entre les élèves et les agents pour un temps d'échange.